

Sherbrooke, le 1^{er} avril 2008

Madame Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière
Édifice Marie Guyart, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet: Nécessité de sensibiliser les enseignants face au redoublement

Madame la Ministre,

L'implantation de la réforme scolaire a engendré des modifications importantes dans la pratique du redoublement. Celles-ci avaient pour raison d'être d'assurer «une meilleure égalité et une meilleure réussite de la très grande majorité des élèves» (Lessard, 2006, p. 7). En effet, dans votre communiqué de presse du 31 mai 2007, il est clairement dit que votre gouvernement considère que le redoublement est une mesure exceptionnelle applicable qu'une seule fois au cours du primaire, après l'une ou l'autre des années.

Compte tenu de ces propos, la présente vous est adressée afin de vous faire part de notre inquiétude et de nos réflexions concernant la pratique du redoublement, encore fréquemment observée dans les écoles primaires. À la suite à nos lectures sur ce sujet, nous demeurons perplexes et questionnons fortement les bienfaits d'une telle pratique. De nombreuses recherches scientifiques convergent dans le même sens en démontrant l'inefficacité du redoublement. En tant que finissantes en enseignement préscolaire et primaire, nous considérons qu'il s'agit là d'un enjeu majeur, car c'est le développement de l'enfant, à la fois sur les plans cognitif, affectif et social, qui en dépend.

La présente rappellera d'abord ce qu'il en est des représentations sociales dominantes vis-à-vis du redoublement, en soulignant la contradiction entre la pratique et le discours chez les enseignants, contradiction qui constitue l'origine principale de notre lettre. Nous mettrons ensuite en lumière quelques conséquences montrées par les recherches liées à cette mesure. Puis, nous présenterons les croyances des enseignants sur cet égard.

Enfin, certaines pistes de solution seront avancées qui pourraient permettre de résoudre harmonieusement cette épineuse question.

Cette contradiction constitue l'élément principal de notre lettre et nous souhaitons par la même occasion relever une proposition de solutions facilement envisageables tenant compte des conditions actuelles du milieu de l'éducation.

Nous avons été à même de constater lors de nos stages qu'un bon nombre d'enseignants perçoivent le redoublement comme étant une chance supplémentaire offerte à des élèves; il était donc loin de représenter une sanction (Cornec, 2006). Selon une étude menée par Pouliot en 1996, plus de 230 enseignants de la région administrative de la Mauricie et Centre-du-Québec ont été interrogés afin de connaître leurs représentations de la pratique du redoublement à l'école primaire. Les résultats de cette étude montrent que 81,2 % d'entre eux sont d'avis que cette pratique est un moyen efficace pour prévenir les échecs scolaires dans les classes ultérieures. Les travaux de Crahay (2000, 2007, 2008) témoignent clairement du fait que les enseignants européens francophones adhèrent eux aussi massivement à cette modalité.

Pourtant, toujours selon l'étude de Pouliot (1996), 91,7 % de ces personnes enseignantes ont répondu qu'ils étaient en désaccord avec l'énoncé suivant: «les élèves ne devraient jamais redoubler». Lors d'une conférence de Crahay (2008), celui-ci arrive à la même opinion de la part des enseignants belges et suisses. Paradoxalement, cette croyance s'avère en totale contradiction avec les résultats des recherches actuelles sur le sujet. Smith (*in* Crahay, 2007) explique cette réalité par l'information biaisée dont disposent les enseignants. En effet, ceux-ci perçoivent une certaine aisance chez les enfants reprenant une année. Ils considèrent donc le redoublement comme étant bénéfique. Toutefois, il en est autrement puisque ces enfants seraient devenus les mêmes s'ils avaient poursuivi leur parcours scolaire normalement. Il existe assurément d'autres facteurs explicatifs – d'ordre social, culturel, politique, etc. – de cet appui du corps enseignant au redoublement.

À notre grand étonnement, les résultats de recherche montrent très bien à quel point les enseignants sont favorables à la pratique du redoublement et n'y renoncent pas malgré son caractère socialement injuste. Et nous sommes stupéfaites de constater qu'autant de professionnels croient encore aux bienfaits d'une telle pratique. D'où l'importance d'intervenir rapidement, car la recherche scientifique apporte des résultats qui vont dans un tout autre sens!

À notre grand étonnement également, nous avons constaté que très peu d'études québécoises ont été réalisées sur la question du redoublement. Ainsi, à titre personnel, lorsque nous avons débuté nos recherches sur ce sujet, nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver de l'information provenant d'auteurs québécois. La plupart des textes recueillis ont été rédigés par des auteurs d'origine européenne et américaine. Nous ne sommes donc pas surprises de voir qu'il y a plus de 64 % des personnes enseignantes qui

n'ont pas consulté les résultats de recherches sur le redoublement. C'est ce que révèle la revue *Vie Pédagogique* dans l'article *La puce à l'oreille au sujet du redoublement* (Pouliot et Potvin, 2000). Cela étant dit, cette statistique démontre l'ampleur du problème, puisqu'on peut très bien s'apercevoir que la majorité des enseignants ne connaissent suffisamment pas toutes les conséquences qu'amène le redoublement auprès des élèves. Il y a au moins un besoin criant d'informations à combler.

Très rares en effet sont les chercheurs qui prétendent que le redoublement est la meilleure solution à envisager pour des élèves en voie d'échec scolaire. Par exemple, l'étude de Grisay (*in* Crahay, 2007), menée en 1992, «réfute l'hypothèse selon laquelle le redoublement agit comme une remédiation permettant aux élèves de récupérer leurs lacunes et de repartir dans le cursus scolaire avec de meilleurs atouts» (p. 171). Au contraire, selon cette recherche, mais aussi les autres recherches présentées dans Crahay (2000, 2007) et dans Demeuse, Baye, Straeten, Nicaise et Matoul (2005), les effets d'une telle mesure sont négatifs à plus d'un titre ainsi que nous allons le rappeler! Les comparaisons entre des élèves redoublants et des élèves éprouvant des difficultés scolaires ayant été promus ne démontrent aucune différence de performance. En effet, les méta-analyses menées en Europe francophone et aux Etats-Unis, menées à partir d'études quasi-expérimentales, ne concluent pas à une différence significative entre les pratiques de redoublement et la promotion automatique. Elles soulignent par contre les effets négatifs de celle-là sur le développement affectif et social des élèves affectés par le redoublement. Une première conséquence négative, bien réelle est que les élèves redoublants auront mis une année de plus pour atteindre un niveau de compétences qu'ils auraient pu atteindre sans reprendre une année scolaire.

Les travaux de recherche mettent aussi en exergue que le jugement des enseignants lors de l'évaluation est «largement influencé par le contexte de la classe» (Bresoux, 2000, p. 201). Grisay (1984, *in* Monseur et Demeuse, 2005) avait déjà relevé que «la promotion ou le redoublement d'un élève dépend non pas uniquement d'un ensemble de compétences à maîtriser, mais de ses compétences par rapport à celles de ses condisciples» (p. 504). Ainsi, la valeur d'un élève peut varier selon s'il est dans une classe forte ou faible. Un élève faible dans une classe où les résultats sont en général très élevés a dès lors plus de chance de redoubler que s'il se trouvait dans un groupe où l'ensemble des performances est moindre. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'Éducation du Québec, comme celui d'autres pays où la promotion n'est pas automatique, a introduit des évaluations externes. Si, comme le montrent Monseur et Demeuse (2005), celles-ci possèdent plusieurs avantages (égalisation des chances, effet de reflux positif, comparabilité des notes et des décisions, responsabilisation accrue des enseignants, etc.), elles sont à la sources de maints désavantages, dont l'effet de reflux négatif, la pratique du bachotage, le développement de stratégies inéquitables, la confusion des finalités poursuivies, les coûts financiers élevés, etc.). Il s'agit donc d'une mesure à double tranchant qui requiert à tout le moins une utilisation avec des critères explicites.

En outre, malgré ce que peuvent penser les tenants du redoublement, que ce soit au début ou à la fin de la scolarité primaire, les conséquences sont tout aussi préjudiciables aux élèves (Crahay, 2007). Demeuse, Crahay et Monseur (2005) notent que «le redoublement, conçu comme une méthode pédagogique compensatoire, outre sa notable inefficacité [...], produit aussi de nombreux effets pervers (p. 399). D'une part, les résultats des recherches scientifiques nous poussent à croire que le redoublement a certainement un lien avec le décrochage scolaire. En effet, des études récentes soutiennent que le «redoublement est un bon prédicateur du décrochage scolaire» (Crahay, 2007, p. 201). Il est dommage de constater que les élèves, ayant repris une année, tendent à rejeter l'école et à la fuir lorsqu'ils rencontrent des difficultés (Paul, 1996). Encore une fois, on s'éloigne de la sorte de la perspective de persévérance et de réussite scolaire prônée par la réforme. En effet, «les taux de redoublement élevés sont souvent en corrélation avec un taux d'abandon important, ce qui contribue à caractériser comme inefficaces les investissements publics dans l'enseignement primaire» (Windham, 1989, p. 17). De fait, 85 % des décrocheurs au Québec sont des redoublants (Langevin, *in* Leblanc, 2000). Ce constat demeure à la fois troublant et très inquiétant!

D'autre part, il va sans dire que l'échec scolaire lié au redoublement va souvent de pair avec un sentiment de découragement vécu par les élèves. Après une année de redoublement, plus de la moitié des élèves ont une image négative d'eux-mêmes (Paul, 1996). Leur estime de soi est sans aucun doute fortement atteinte et c'est sans compter le sentiment de honte qui accompagne souvent cette triste épreuve poussant même certains élèves à ne pas faire état de leur situation aux autres. Ainsi, l'image propre des enfants s'en trouve blessée: tristesse, malaise intérieur, sentiment d'incapacité, d'infériorité, doute et dévalorisation n'en sont que quelques exemples (Crahay, 2007). N'est-ce pas suffisant pour réduire la tendance à recourir à cette pratique? Le rôle de l'enseignement n'est-il pas de supporter les élèves plutôt que de nuire à leur développement personnel? Une prise de conscience doit être faite à ce sujet, car trop d'enfants subissent encore toutes les conséquences découlant de cette décision.

Naturellement, la personne enseignante joue un rôle majeur à l'égard de cette problématique. C'est pourquoi il est essentiel de questionner son rôle, car l'enseignant est selon nous le professionnel le mieux placé pour soutenir l'enfant dans son cheminement scolaire, accompagné de tous les autres intervenants pouvant assurer sa réussite scolaire. Nous sommes d'avis qu'il ne lui est pas possible de lutter seul contre l'échec scolaire. En effet, le travail en équipe et les partenariats paraissent donc une nécessité. Par contre, dans le quotidien, il n'est pas toujours évident de se concerter et de créer une cohérence. Selon certaines recherches, l'incohérence des pratiques pédagogiques pourrait être une des causes de l'échec scolaire (Duchesne et Huyghebaert, 2007). Effectivement, les exigences et les méthodes didactiques sont différentes d'un enseignant à l'autre, ce qui peut engendrer des difficultés supplémentaires pour certains élèves sur les plans de la compréhension et du décodage des attentes.

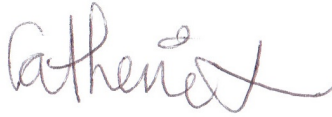
En conséquence, nous croyons qu'il est primordial que les personnes enseignantes adoptent des changements à l'intérieur même de leur pratique quotidienne, en ajustant leurs mesures d'aide de manière à guider l'élève vers sa réussite. Les deux mots d'ordre que préconise Leblanc (2000) sont PRÉVENTION et COLLABORATION. Cette même auteure soutient qu'il serait plus que souhaitable que tous les intervenants participent activement à l'élaboration de plans d'intervention afin d'apporter des moyens concrets, axés sur la réussite scolaire de l'élève. L'élaboration de tels plans d'intervention est selon nous un moyen efficace qui permettrait de prévenir l'échec scolaire et qui devrait être perçu comme tel de la part des enseignants. N'est-il pas là, l'essence même de la réforme? En ce qui nous concerne, nous aurions tendance à répondre oui, puisque cette forme de pratique favorise l'ajustement et la régulation auprès de la personne enseignante de même qu'auprès de l'élève. En ce sens, le cadre de référence de l'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire, où la régulation se définit comme «l'ajustement des apprentissages ainsi que l'ajustement des actions pédagogiques» (2002), appuie nos propos.

Nous jugeons important de souligner aussi la dimension économique reliée au redoublement. Owen (1997) en fait mention dans son ouvrage *Réduire les redoublements: problèmes et stratégies*. Il est clairement expliqué que plus le nombre d'élèves redoublants est élevé, plus le nombre d'élèves dans les classes augmente chaque année, ce qui engendre des coûts faramineux. La solution du plan d'intervention devient donc une alternative d'autant plus intéressante, car elle pourrait diminuer ce nombre d'élèves redoublants. Toutefois, pour garantir une réussite à ces plans d'intervention, il faut s'assurer que tous les intervenants puissent participer activement à leur élaboration, à leur mise en place, de même qu'à leur application, ce qui requiert plusieurs suivis auprès de gens concernés. Actuellement, nous croyons qu'il est difficile de garantir ces conditions, puisque la plupart des personnes ressources (orthopédagogue, psychologue, etc.) sont souvent peu disponibles et débordées par leur charge de travail. Relativement à ce manque de ressources, ne serait-il pas possible de transférer le budget des élèves redoublants à la mise en place de ressources urgentes pour favoriser la réussite scolaire? Car, ce qui pose problème fondamentalement dans le redoublement, c'est la répétition des conditions qui ont mené à l'échec scolaire. Éliminer le redoublement suppose la mise en œuvre d'évaluations formatives accompagnées de mesures d'appoint correctives, de soutien, distinctes des pratiques usuelles.

En ce qui nous concerne, en tant que finissantes dans un programme d'enseignement, nous sommes convaincues qu'il serait essentiel que les enseignants puissent être mieux informés sur ce sujet afin de les sensibiliser. À notre avis, le simple fait de les renseigner pourrait aider à les faire réfléchir et, par là, à faire changer les croyances populaires, de sens commun, que partagent les enseignants à l'égard du redoublement. À l'intérieur des programmes de formation universitaire, également, il devrait y avoir des séances d'information sur le sujet auprès de tous les étudiants. Pour nous, le simple fait de créer un doute chez les enseignants serait déjà un grand pas d'entamé.

Par la présente, nous tenions à vous faire part, madame la Ministre, de notre inquiétude et de notre ardent désir de changement quant à la pratique du redoublement. Notre objectif serait atteint si, dans un premier temps, le personnel enseignant, mais aussi le grand public, était mieux informé. Selon nous, c'est ce qui pourrait être le point de départ d'une possible vague de changement. Après tout, le but de l'éducation n'est-il pas d'assurer la formation de l'ensemble de la population pour que tous les élèves puissent poursuivre à leur rythme les finalités éducatives scolaires? Or, par le biais du redoublement, nous envoyons aux élèves un message d'échec! Pourtant, notre mission est de «rendre possible la réussite scolaire de tous les élèves» (Gouvernement du Québec, 2001, p. 3).

Nous vous remercions d'avance de l'attention portée à cette lettre et vous prions d'agréer, madame la Ministre, nos salutations distinguées,



Catherine Provencher



Nathalie Rodrigue

Finissantes en éducation au préscolaire et au primaire,
Université de Sherbrooke

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bressoux, P. (2000). Pratiques pédagogiques et évaluation des élèves. In A. van Zanten (dir.), *L'école, l'état des savoirs* (p. 198-207). Paris: La découverte.
- Cornec, A.-H. (2006). *Redoubler ou passer. Y a-t-il des redoublements réussis?* Paris: Nathan.
- Crahay, M. (2000). *L'école peut-elle être juste et efficace? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Crahay, M. (2007). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire?* Bruxelles: De Boeck Université.
- Crahay, M. (2008). *Les conceptions psychologiques et pédagogiques des enseignants se transforment-elles au cours de leur formation initiale?* conférence à la Chaire de recherche du Canada sur l'intervention éducative (CRCIE) et au Centre de recherche sur l'intervention éducative (CRIE), Université de Sherbrooke, 1^{er} mai.
- Demeuse, M., Baye, A., Straeten, M.-H., Nicaise, J. et Matoul, A. (dir.). (2005). *Vers une école juste et équitable – 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation*. Bruxelles: De Boeck.
- Demeuse, M., Crahay, M. et Monseur, C. (2005). Efficacité et équité dans les systèmes éducatifs. Les deux faces d'une même pièce? In M. Demeuse, A. Baye, M.-H. Straeten, J. Nicaise et A. Matoul (dir.), *Vers une école juste et équitable – 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation* (p. 391-410). Bruxelles: De Boeck.
- Duchesne, B et Huyghebaert, E. (s.d.). *Le redoublement: problème ou solution?* Document téléaccessible à l'adresse <<http://www.preventionscolaire.ca/doc/nonredart3.pdf>>.
- Leblanc, J. (2000). *Le plan de rééducation individualisé (PRI)*. Montréal: Chenelière McGraw-Hill
- Lessard, C. (resp.). (2006). *Au nom de ses finalités, poursuivre et réussir la réforme engagée*. Déclaration accessible à l'adresse <<http://www.reussirlareforme.com/index.html>>.
- Gouvernement du Québec (2001). *Programme de formation de l'école québécoise. Version approuvée. Éducation préscolaire. Enseignement primaire*. Québec: Ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec (2002). *L'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire. Cadre de référence*. Québec: Ministère de l'Éducation, Direction générale de la formation des jeunes.
- Gouvernement du Québec (2007). *Le gouvernement respecte son engagement: des bulletins chiffrés pour tous les élèves dès la prochaine rentrée scolaire*. Québec: Ministère de l'Éducation. Document téléaccessible à l'adresse <<http://www.mels.gouv.qc.ca/cpress/cprss2007/c070531.asp>>.
- Monseur, C. et Demeuse, M. (2005). Les évaluations externes permettent-elles une régulation efficace? In M. Demeuse, A. Baye, M.-H. Straeten, J. Nicaise et A. Matoul (dir.), *Vers une école juste et équitable – 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation* (p. 489-517). Bruxelles: De Boeck.
- Owen Eisemon, T. (1997). *Réduire les redoublements: problèmes et stratégies*. Paris: UNESCO: Institut international de planification de l'éducation.
- Paul, J.-J. (1996). *Le redoublement: pour ou contre?* Paris: ESF.
- Pouliot, L. et Potvin, P. (2000). La puce à l'oreille au sujet du redoublement. *Vie Pédagogique*, 116, 49-53.
- Windham, D. (1989). *Indicators of educational efficiency*. Albany, NY: State University of New York.

BIBLIOGRAPHIE

- Gouvernement du Québec (2003). *Ouvrir toutes les portes de la réussite. Redoublement: mythes, croyances et solutions de remplacement*. Québec: Ministère de l'Éducation.
- Lenoir, Y. (2008). *Notes du cours. Fondements de l'éducation et système scolaire au Québec FFE 413*. Sherbrooke: Université de Sherbrooke, Faculté d'éducation.